

PLAN LOCAL D'URBANISME



5d – Annexes sanitaires

	Prescription	Arrêt	Approbation
PLU	08/09/06	06/09/12	17/10/13

Le Maire,
Jean-Yves GROLLEAU

EAU POTABLE

Le réseau de distribution d'eau potable de la commune est géré par la RESE (Régie d'Exploitation des Services d'Eau de la Charente-Maritime). MIGRE appartient au réseau de SAINT-SATURNIN – MIGRE.

La commune est alimentée en eau potable par les captages du canal de l'UNIMA et la retenue eau brute Sud-Charente à Saint-Hippolyte – Pont du Sablon à Taugon (eau provenant de Vendée – complexe hydraulique de Mervent).

ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte des ordures ménagères est effectuée une fois par semaine par le SMICTOM Vals d'Aunis, le mardi. Les ordures sont ensuite traitées à l'usine d'incinération de Paillé.

Une collecte des emballages recyclables est effectuée par le SMICTOM Vals d'Aunis une fois tous les quinze jours, le jeudi.

Le flux de cette collecte est regroupé au centre de regroupement de Paillé avant d'être évacué vers le centre de tri agréé par le SMICTOM Vals d'Aunis.

La commune dispose de plusieurs containers de tri sélectif (verre et papier) qui sont situés dans le bourg.

ASSAINISSEMENT

L'assainissement collectif est en train de se mettre en place au niveau du bourg.

Pour les villages et hameaux, l'assainissement est individuel. La carte d'aptitude des sols à l'assainissement individuel a été prise en compte afin d'assurer la cohérence entre l'urbanisation et les possibilités d'assainissement.

Une grande partie des terrains destinés au développement de l'habitat se situent sur des sols favorables à l'assainissement individuel où des dispositifs par infiltration peuvent être mis en œuvre. La mise en place de ces dispositifs permet de réduire considérablement les rejets dans l'exutoire naturel.

Le zonage d'assainissement a été révisé pour intégrer, au niveau du bourg, les zones de développement de l'urbanisation (AU et 1AU) dans le périmètre d'assainissement collectif.

Les villages de la Cavaterie et de la Flamancherie sont classés en assainissement individuel.

Aptitude des sols à l'assainissement de la commune de Migré

